

ENQUÊTE PUBLIQUE

RELATIVE AU PROGRAMME OPERATIONNEL POUR LE SECTEUR DE LA PECHE (2014-2020)

AUTEUR : GOUVERNEMENT WALLON

Application des dispositions de l'article D.29 du Livre Ier du Code de l'Environnement. Projet assimilé à la catégorie A.2. (art.D.29-1§3 du Livre Ier du Code de l'Environnement)

Le Collège communal informe la population de l'ouverture d'une enquête publique relative au programme susvisé, dont l'auteur est la Région wallonne. En Wallonie, ce programme concerne les **activités d'aquaculture, de transformation des produits de la pêche et de l'aquaculture, et la protection de la faune et de l'habitat aquatique.**

Les documents sont consultables à l'administration communale de 6970 Tenneville, route de Bastogne n°1 ou sur le site internet <http://agriculture.wallonie.be/posecteurpeche>

L'enquête publique a pour but de recueillir l'avis de la population. La durée de l'enquête est de **45 jours**.

Date d'affichage de l'avis d'enquête	Date de début de l'enquête publique	Date de fin de l'enquête publique	Lieu, date et heure de la réunion de clôture de l'enquête publique	Les réclamations et observations orales et écrites peuvent être adressées/formulées auprès de
01/02/2014	10/02/2014	26/03/2014	Administration communale, Service urbanisme, route de Bastogne 1 6970 Tenneville Le 26/03/2014 à 10h45	Collège communal Route de Bastogne 1 - 6970 Tenneville DGARNE SPW – DGARNE – Département des Programmes européens et des Accords internationaux – Chaussée de Louvain 14 à 5000 Namur (à l'attention de F. Fontaine) Mail francois.fontaine@spw.wallonie.be

Le dossier peut être consulté à TENNEVILLE, Maison communale, route de Bastogne n°1 chaque jour ouvrable, de 9.00 heures à 11.00 heures et de 14.00 heures à 15.30 heures, et sur rendez-vous à prendre au 084/45.00.40 ou 084/45.00.52; excepté jours fériés, congés légaux et fermeture exceptionnelle. Personne de contact : Leslie Bosendorf.

Toute personne peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration communale jusqu'à la date de clôture de l'enquête publique.

A **Tenneville**, le **1^{er} février 2014**.

Le Directeur général,
(s) **Jacques PAQUAY**

Le Bourgmestre,
(s) **Marc GAUTHIER**